

es droits de préemption urbain simple et renforcé à la SADEV 94



Légende

Périmètre des droits de préemption urbain simple et renforcé délégué à la SADEV 94*

2 : ZAC Rouget de Lisle

* ce droit ne s'applique que sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du PLU

